

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 9

Excusés : 4

Pouvoirs : 2

Votants : 11

Absents : 2

Date de la convocation :

Le 20 mars 2024

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 26 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à vingt-et-une heures,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune,
régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Éric
FORESTIER, Dominique SAVARIAUD, Christian MICHELET et
Michel DUBAUX.

Mmes Françoise JORREY, Laurence TOUMEYRAGUES
et Sandra BARBE.

Excusés : Mesdames Estelle ASPART, Delphine SCHWARTZ,
Messieurs Willy LORENZON et Antoine ZANOTTO.

Pouvoirs : Monsieur Antoine ZANOTTO à Monsieur Michel DUBAUX,
Madame Estelle ASPART à Monsieur Christian MICHELET.

Absents : Monsieur Ulysse SUC et Madame Laure BRAQUEHAIS.

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Devis pour la taille des acacias à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire, donne lecture du devis établi par la SARL LA FORESTIERE pour la taille des
acacias derrière la salle des fêtes détaillé comme suit :

Montant HT = 1 500.00 €

TVA 20% = 300.00 €

Montant TTC = 1 800.00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire **et après en avoir délibéré,**
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

VALIDE le devis de la SARL LA FORESTIERE pour un montant de 1 800.00 € TTC.

Adopté à 11 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE

La secrétaire de séance

Laurence TOUMEYRAGUES

Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 03.04.2024

